

# COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES SÉANCE AJOURNÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF (2006-2007) LE 29 MAI 2007

#### 01.00 RECUEILLEMENT

À 18 heures, la séance est ouverte par Madame Claudette Labre-Do, présidente du comité exécutif.

#### 02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 29 MAI 2007 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME CLAUDETTE LABRE-DO ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> Lise Beauchamp-Brisson (19), Marie-Louise Kerneïs (07), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05)

Tous commissaires formant quorum.

#### ET:

MM. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire
Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire

#### **AINSI QUE:**

M<sup>mes</sup> Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

### ET: M<sup>mes</sup>

jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux

# **ABSENCES**

MM. Yvon Derome (21), Marcel Gélinas (03).

# 03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

# **C.E.-02804-\$\phi\_{5-07}\$** 04.00 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire,



No de résolution

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé à savoir :

- 05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS
- 06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

06.01 Procédure - Octroi de contrats de transport scolaire

- 07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
- 08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE
- 09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES
- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
- 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
- 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION
- 14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS
- 06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

06.01 CONTRATS DE TRANSPORT – APPROBATION DE LA PROCÉDURE D'ADJUDICATION ET NOMINATION DES NÉGOCIATEURS

Madame Susan Tremblay, directrice générale, donne des informations.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries négocie de gré à gré les contrats avec les transporteurs avec qui elle était liée en 2006-2007, pour le transport qui doit être effectué au moyen d'un autobus ou d'un minibus, et ce, pour une durée maximale de 5 ans;

Qu'en cas de mésentente à l'intérieur des disponibilités budgétaires, on procède par demande de soumissions publiques conformément aux dispositions du règlement sur le transport des élèves;

C.E.-02805-05-07



Que si le besoin était, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, dans les 30 jours suivant l'ouverture des soumissions, procède par négociations de gré à gré avec toute personne conformément aux dispositions du règlement sur le transport des élèves;

Que soient négociés de gré à gré avec toute personne les transports par berline ou familiale pour une durée ne dépassant pas une année;

Que Messieurs Denis Hudon et Claude Marchand, respectivement directeur du Service des technologies, de l'information et des communications et coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes, secteur de l'organisation scolaire et du transport, soient désignés pour négocier les contrats de transport scolaire pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

Que la présidence du comité exécutif et la Direction générale soient autorisées à signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
- 08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA **SERVICES FORMATION PROFESSIONNELLE** INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE
- 09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES
- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
- 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET **DES COMMUNICATIONS**
- 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION
- 14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE La séance ajournée est levée à 18 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

A.14.02
D:\Textes\2006-2007\CEX\Procès-verbaux\29 mai 2007 - A.14.02 - AJOURNEMENT.doc